

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 5 décembre 2022 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1  
Marie-Blanche Richer, conseillère n° 2  
Loren Allen, conseiller n° 3  
Eddy Whitcher, conseiller n° 4  
Gilles Asselin, conseiller n° 5  
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :

Maike Storks, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe  
Jules Varin, responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal

Sont absents :

Nancy Lanteigne, conseillère n° 6  
Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
  - 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 5. CORRESPONDANCE**
  - 6. URBANISME**
    - 6.1. Rapport du responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal
  - 7. ADMINISTRATION**
    - 7.1. Approbation des comptes et transferts
    - 7.2. Rapport des dépenses autorisées
    - 7.3. Déclaration d'intérêts pécuniaires
    - 7.4. Ressources humaines - Superviseur de voirie et inspecteur municipal adjoint – Départ à la retraite
    - 7.5. Ressources humaines - Directeur général et greffier-trésorier – Démission
    - 7.6. Ressources humaines - Diagnostic organisationnel
    - 7.7. Calendrier 2022 des séances du conseil
    - 7.8. État de l'Hôtel de Ville – Présentation et dépôt de l'étude de faisabilité pour travaux de mise aux normes du bâtiment existant
  - 8. VOIRIE**
    - 8.1. Sentiers du Mont Foster – Déneigement du stationnement - Contrat
  - 9. ENVIRONNEMENT**
  - 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
    - 10.1. Création d'un comité de sécurité – Nomination des membres
  - 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
    - 11.1. Action communautaire Lac-Brome - Demande de soutien financier
    - 11.2. Centre de pédiatrie sociale en communauté Brome Missisquoi Main dans la main – Demande d'aide financière annuelle
  - 12. LOISIRS ET CULTURE**
  - 13. VARIA**
  - 14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
  - 15. LEVÉE DE LA SÉANCE**
-

**296-1222**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h30.

Le maire s'adresse aux personnes présentes. Il mentionne que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget aura lieu lundi prochain à 19h.

---

**297-1222**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine  
APPUYÉ PAR Gilles Asselin  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour en ajoutant l'item suivant :

10.2 Sécurité publique - Sécurité routière à Bolton-Ouest -  
Précisions

Adoptée à l'unanimité

---

**298-1222**  
**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une première période de questions.

---

**299-1222**  
**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ PAR Eddy Witcher  
APPUYÉ PAR Loren Allen  
ET RÉSOLU :

D'approuver les versions anglaise et française du procès-verbal du 7 novembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

---

**300-1222**  
**CORRESPONDANCE**

Une lettre de monsieur Jean-Marc Delacoste demandant que les permis soient publiés, dès leur dépôt, sur le site internet de la municipalité.

---

**301-1222**  
**URBANISME**  
**RAPPORT DU RESPONSABLE DE L'URBANISME ET**  
**INSPECTEUR MUNICIPAL**

Le responsable du service d'urbanisme et inspecteur municipal présente son rapport ainsi qu'une liste des permis actifs.

Le rapport du service d'urbanisme du mois de novembre 2022 est déposé.

Nombre de permis émis: 9  
Valeur des travaux : 2 751 500 \$

La liste des permis actifs sera publiée mensuellement dans l'infolettre.

---

**302-1222**  
**ADMINISTRATION**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

IL EST PROPOSÉ PAR Loren Allen  
APPUYÉ PAR Margarita Lafontaine  
ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et transferts en date du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au montant de 113 335,38 \$ et d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Adoptée à l'unanimité

---

**303-1222**  
**ADMINISTRATION**  
**RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**

La directrice générale adjointe dépose le rapport des dépenses autorisées.

---

**304-1222**  
**ADMINISTRATION**  
**DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Les membres du conseil Margarita Lafontaine, Loren Allen, Eddy Whitcher et Nancy Lanteigne ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires au conseil.

---

**305-1222**  
**ADMINISTRATION**  
**RESSOURCES HUMAINES - SUPERVISEUR DE VOIRIE ET**  
**INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT - DÉPART À LA**  
**RETRAITE**

Monsieur le maire informe les personnes présentes que monsieur John Rhicard a pris sa retraite le 14 novembre 2022.

Au nom des membres du conseil et de l'administration, je remercie sincèrement M. John Rhicard pour tout le travail effectué à titre de superviseur de voirie et inspecteur municipal de la municipalité de Bolton-Ouest.

Bien que son engagement fût à temps partiel, nous pouvions compter sur les services de M. Rhicard 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sur des interventions rapides et efficaces vu son dévouement, son expérience et ses connaissances de notre territoire.

Nous lui souhaitons la santé et tout le succès dans ses projets.

---

**306-1222**  
**ADMINISTRATION**  
**RESSOURCES HUMAINES - DIRECTEUR GÉNÉRAL ET**  
**GREFFIER-TRÉSORIER - DÉMISSION**

Tel que mentionné dans l'infolettre du 1<sup>er</sup> décembre dernier, monsieur Jean-François Grandmont nous a informés qu'il quittera son poste de directeur général et greffier-trésorier le 17 février prochain. Il sera de retour lundi prochain pour la présentation du budget.

---

**307-1222**  
**ADMINISTRATION**  
**RESSOURCES HUMAINES - DIAGNOSTIC**  
**ORGANISATIONNEL**

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à l'analyse de sa situation organisationnelle de son administration afin de bien répondre aux besoins de ses citoyens, des nombreuses exigences gouvernementales et à supporter la réalisation de ses objectifs.

IL EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher  
APPUYÉ PAR Gilles Asselin  
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de service amendée du Carrefour du capital humain de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour la réalisation d'un diagnostic organisationnel pour un montant estimé à 6500 \$ plus taxes, incluant l'adhésion à l'UMQ pour l'année 2023;

D'adhérer au Carrefour du capital humain pour l'année 2023 (1837 \$);

De financer ces dépenses à même le fonds général de la municipalité;

D'autoriser le maire et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

**308-1222**  
**ADMINISTRATION**  
**CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL**

En 2023, les séances ordinaires du conseil débuteront à 19h30. Il est à noter que la dernière séance de l'année débutera après la séance extraordinaire pour le budget.

II EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine  
APPUYÉ PAR Marie-Blanche Richer  
ET RÉSOLU :

Que le conseil adopte le calendrier 2023 des séances du conseil suivant :

Le lundi 16 janvier à 19h30  
Le lundi 13 février à 19h30  
Le lundi 13 mars à 19h30  
Le lundi 3 avril à 19h30  
Le lundi 1<sup>er</sup> mai à 19h30  
Le lundi 5 juin à 19h30  
Le lundi 10 juillet à 19h30  
Le lundi 14 août à 19h30  
Le lundi 11 septembre à 19h30  
Le lundi 2 octobre à 19h30  
Le lundi 6 novembre à 19h30  
Le lundi 4 décembre à 19h30  
Le lundi 11 décembre à 19h30

Qu'avis public soit donné à cet effet et que ces dates soient inscrites sur le calendrier municipal pour l'année 2023.

Adoptée à l'unanimité

---

**309-1222**

**ADMINISTRATION**

**ÉTAT DE L'HÔTEL DE VILLE - PRÉSENTATION ET DÉPÔT  
DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR TRAVAUX DE MISE  
AUX NORMES DU BÂTIMENT EXISTANT.**

Madame la conseillère Margarita Lafontaine présente l'étude de faisabilité pour des travaux de mise aux normes du bâtiment existant.

L'étude est déposée et elle est disponible sur le site web de la municipalité.

---

**310-1222**

**VOIRIE**

**SENTIERS DU MONT FOSTER - DÉNEIGEMENT DU  
STATIONNEMENT - CONTRAT**

ATTENDU QUE l'entente conclue avec Corridor appalachien prévoit que le déneigement du stationnement du Mont-Foster est de la responsabilité de la municipalité;

ATTENDU QUE ce stationnement doit être entretenu selon les normes applicables à un stationnement public;

II EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin

APPUYÉ PAR Eddy Whitcher

ET RÉSOLU :

D'accepter la proposition de l'entreprise Stecor pour le déneigement du stationnement des sentiers du Mont-Foster au montant de 1800 \$ plus taxes pour la saison 2022-2023;

D'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet;

De financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

**311-1222**  
**ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**312-1222**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**CRÉATION D'UN COMITÉ DE SÉCURITÉ - NOMINATION**  
**DES MEMBRES**

ATTENDU que le plan d'action de la politique des familles et des aînés prévoit la mise en place d'un comité de sécurité;

II EST PROPOSÉ PAR Marie-Blanche Richer  
APPUYÉ PAR Loren Allen  
ET RÉSOLU :

Que la municipalité de Bolton-Ouest procède à la création d'un comité de sécurité et lui confère le mandat

- De contribuer à réaliser les actions prévues au champ d'intervention de la sécurité dans la politique des familles et des aînés;
- D'émettre des recommandations sur tout autre enjeu de sécurité identifié par le conseil;

De nommer les personnes suivantes comme membres du comité de sécurité:

- Nancy Lanteigne, conseillère
- Gilles Asselin, conseiller
- Nancy Dufour Zitzmann, membre du comité de suivi de la politique des familles et des aînés
- Joël Desruisseaux, Sûreté du Québec
- Patrick Savard, citoyen
- Martin Lepitre, citoyen
- Keith Bockus, citoyen

Adoptée à l'unanimité

---

**313-1222**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**SÉCURITÉ ROUTIÈRE À BOLTON-UEST - PRÉCISIONS**

Le maire donne des précisions sur la sécurité routière à Bolton-Ouest.

L'amélioration de la sécurité routière est une préoccupation constante pour le conseil.

En 2018, la municipalité présentée une demande de réduction de vitesse de 90 km/h à 80 km/h pour le chemin Bolton Pass, laquelle a été acceptée.

Cette année, la municipalité a adopté une résolution à la réunion régulière le 11 juillet

- *De demander au Ministère des Transports de revoir la vitesse maximale autorisée sur le chemin de Glen, principalement sur la première section où elle ne devrait pas être supérieure à 55 km/h;*
- *Que la signalisation soit améliorée pour mentionner la présence d'enfants et de cyclistes;*

- *Que le marquage à l'intersection de chemin de Glen et du chemin Bolton Pass soit amélioré afin d'augmenter la visibilité des véhicules sortant du secteur Glen.*

Une rencontre avec des représentants de la MTQ a eu lieu le 14 novembre 2022 et plusieurs de ces points ont été retenus.

Pour votre information, la section asphaltée du chemin de Glen qui va du chemin Bolton Pass (243) à la station de ski du mont Glen est sous la juridiction du MTQ.

Si, l'état de ce chemin ou du chemin Bolton Pass n'est pas convenable, les *citoyens doivent appeler le 5-1-1* pour parler à un agent du ministère des Transports.

Pour tous les autres chemins municipaux, il faut appeler à la municipalité au 450 242-2704 et ce, 24h/7jours, via le service CITAM.

Lorsqu'un accident mortel survient, une enquête en détermine les causes. La municipalité n'a reçu aucune information à l'effet que l'état de la route ait pu avoir une incidence dans le triste accident survenu sur le chemin Bailey en juin dernier.

Nous vous invitons à être prudent sur les médias sociaux.

---

**314-1222**  
**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**  
**ACTION COMMUNAUTAIRE LAC-BROME - DEMANDE**  
**DE SOUTIEN FINANCIER**

ATTENDU qu'Action Communautaire Lac-Brome a fait une demande d'aide financière à la municipalité de Bolton-Ouest;

ATTENDU qu'Action Communautaire Lac-Brome est un organisme sans but lucratif qui offre de services de proximité accessibles aux citoyens de Bolton-Ouest;

ATTENDU que les services offerts par Action Communautaire Lac-Brome cadrent bien avec les objectifs de la politique des familles et des aînés de Bolton-Ouest;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Blanche Richer  
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher  
ET RÉSOLU :

De verser un soutien financier de 2 000\$ à Action communautaire Lac-Brome;

De financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité (Budget courant).

Adoptée à l'unanimité

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**  
**CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ**  
**BROME-MISSISQUOI MAIN DANS LA MAIN - DEMANDE**  
**D'AIDE FINANCIÈRE ANNUELLE**

ATTENDU que le Centre de pédiatrie sociale en communauté Brome Missisquoi Main dans la main a fait une demande d'aide financière à la municipalité de Bolton-Ouest;

ATTENDU que le centre de pédiatrie sociale en communauté (CPSC) Main dans la main offre des services de proximité adaptés aux besoins des enfants en situation de grande vulnérabilité de notre communauté;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Blanche Richer  
APPUYÉ PAR Loren Allen  
ET RÉSOLU :

D'accorder une aide financière de 450 \$ au Centre de pédiatrie sociale en communauté Main dans la Main.

De financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité (Budget courant).

---

**316-1222**  
**LOISIRS ET CULTURE**

Aucun dossier.

---

**317-1222**  
**VARIA**

Aucun dossier.

---

**318-1222**  
**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes assistant à la diffusion en direct peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public de façon électronique avant le début de la séance.

---

**319-1222**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Loren Allen  
APPUYÉ PAR Marie-Blanche Richer  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De lever l'assemblée. Il est 20h57.

---

Maike Storks  
Directrice générale adjointe et  
greffière-trésorière adjointe

---

Denis Vaillancourt  
Maire

### **Attestation**

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.